

MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne

07160 MARIAC

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 JANVIER 2021 à 18 h

Membres en exercice : 14

Membres présents : 13 **excusé : 1 pouvoir**

Votants : 14

- **CONVENTION ATC** : **Accord du conseil** pour signer une convention avec le SDEA (Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche) pour une Aide Technique aux Collectivités à compter du 1^{er} janvier 2021
- **CONVENTION LABEL ECOLE NUMERIQUE** : **Accord du conseil** pour autoriser le Maire à signer la convention avec l'Académie. La commune a été retenue suite à l'appel à projet.
- **PROJET TOILETTES SECHES** : La commune a candidaté pour l'appel à projet « coup de pouce » pour toilettes sèches avec le PNR. **Accord du conseil** pour autoriser le Maire à poursuivre les démarches nécessaires, si la commune est retenue, pour l'obtention d'une aide financière.
- **VENTE PARCELLE** : **Accord du conseil** pour vendre une parcelle de 1 239 m² au lieu-dit « Combe Chabreyre » appartenant à la commune à un particulier au prix de 1 €uro le m², cette parcelle étant enclavée au milieu des parcelles appartenant à celui-ci.
- **PERSONNEL** : **Accord du conseil** pour créer un poste d'Adjoint Technique à compter du 4/02/2021 avec un CDD de 2 ans pour 20 h/semaine, emploi qui sera occupé par l'agent communal finissant son CAE le 3/02/2021 (contrat aidé) et dont ce type de contrat de droit privé ne peut être renouvelé.
- **QUESTIONS DIVERSES** :
 - **Projet de divisions de parcelles** : Le géomètre a fait parvenir un nouveau projet de division du terrain (3 parcelles) appartenant à la commune et destinées à la vente. Dossier à étudier et en cours. Il conviendra en effet de déposer une nouvelle DP.
 - **Vallée des Tuiliers** : Une rencontre a eu lieu avec le PNR sur le site de la vallée des Tuiliers. Le renouvellement des labels géoparks aura lieu en 2022 et ce site pourrait être retenu.
 - **Legs particulier-Succession maison FAURE Jacques** : Le dossier de règlement de succession dont la commune a été désignée légataire de la propriété bâtie au Pont de Fromentières est toujours en cours auprès du Notaire.
 - **Appartements de Girond** : Les travaux des 2 logements sont terminés. Le logement du haut est prêt à remettre en location. Une info va être faite.
 - **Projet épicerie avec mille cafés** : Une rencontre avec le CAUE est prévue lundi 1^{er} février en mairie à 9 h 30.
 - **Commerce boulangerie** : Ce commerce sera fermé à compter du 15/02/2021. Il devrait réouvrir le 2 mars avec un nouveau repreneur, Kévin MOULET.

- **Dépôt de pain et journal** : Un dépôt de pain et journal sera assuré 7 jours sur 7 : la semaine à l'agence postale (de 9 h à 11 h) comme d'habitude en les réservant directement à l'agence postale et les 2 week-end (20-21 et 27-28/02/2021), le dépôt sera assuré à l'ancienne épicerie de 9 h à 12 h.
- **Marché saisonnier des producteurs locaux** : Il recommencera le mercredi à partir du 31 mars 2021 sur le parking de la mairie de 17 h à 19 h.
- **Radars** : Suite aux derniers relevés, du côté de Mariac, suite aux aménagements de la traversée réalisés le résultat est très positif.
- **Sortie découverte école** : La Directrice nous a informé que la classe découverte ayant été annulée l'an dernier en raison du contexte sanitaire est également annulée cette année en raison notamment du peu de réponse favorable des parents à l'école maternelle.
- **Centres de vaccination** : 5 centres de vaccination dans le département ont été ouverts. Les personnes âgées de 75 ans et plus ont été contactées par SMS leur indiquant les lieux.
- **CCAS** : Les 2 dates du 31 janvier et du 14 mars 2021 pour le repas des aînés ayant été annulées en raison du contexte sanitaire et du peu de réponses favorables, toutes les personnes bénéficieront d'un bon cadeau de 28 euros qui sera valable jusqu'au 31 mai 2021 dans les commerces locaux.
- **INTER CCAS** : Attendre pour savoir si une réunion sera organisée pour l'animation de la chasse aux œufs envisagée le 28 mars.
- **Déneigement** : Un point est fait sur l'organisation des interventions
- **Problème eau à Chadenac** : Il est décidé d'organiser une rencontre avec les responsables de l'eau de la CCVE. La demande a été faite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h15